

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Article 1 : Objet de l'acte d'engagement

Nom du marché	Location et maintenance de véhicules longue durée – lot 2 « scooter »
Objet du marché	<p>Le marché est un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire concernant la location longue durée de véhicules incluant les prestations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise à disposition d'un scooter (livraison des véhicules sur site et reprise sur site inclus) ; • Entretien complet du véhicule, incluant la récupération du véhicule sur le site du Sigeif et la restitution sur le même site et le changement des pneumatique (Cf. Article 6 du CCP). • Prêt immédiat d'un véhicule relais à fonctionnalité proche de celle du véhicule originel en cas d'indisponibilité du véhicule de plus d'un jour, sans délais d'attente et pour toute la durée de l'indisponibilité (livraison et restitution inclus). • Les frais d'établissement de la carte grise, prise en charge de toutes taxes et droits concernant le véhicule. • Les prestations d'assistance client du Titulaire. • La prestation d'assurance en fonction de celle choisit, c'est-à-dire : <ul style="list-style-type: none"> • Assurance intermédiaire (ou « tiers étendu ») associé à un véhicule : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'ensemble des prestations d'assurances lié aux véhicules loué couvrant le tiers étendu (couvrant la responsabilité civile, le vol, l'incendie, le bris de glace, dépannage/remorquage/assistance 0km 7j/7 24h/24h, etc.) ; ○ Assistance sinistre et gestionnaire sinistre • Assurance dite « tous risques », associé à un véhicule : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'ensemble des prestations d'assurances lié aux véhicules loué couvrant le tous risques (couvrant la responsabilité civile, le vol, l'incendie, le bris de glace, dépannage/remorquage/assistance 0km 7j/7 24h/24h, etc.). ○ Assistance sinistre et gestionnaire sinistre
Durée du marché	Le marché est conclu pour une durée de quatre (4) ans ferme.
Lot	Lot 2

Article 2 : Identification du pouvoir adjudicateur

Désignation de l'acheteur	Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (Sigeif) Président : Monsieur Jean-Jacques Guillet Adresse : 64 bis rue de Monceau, 75008 PARIS Téléphone : 01 44 13 92 44 Profil acheteur : http://sigeif.e-marchespublics.com/ SIRET : 200 050 433 00024
Identification du signataire du marché public	Monsieur le Président, Jean-Jacques GUILLET

Article 3 : Identification du ou des titulaires :

3.1 Identification du titulaire unique ou du mandataire

Identification du signataire <i>(Personne habilitée à engager la société, joindre le pouvoir de signature le cas échéant.)</i>	NOM	
	Prénom	

Identification de la société	Nom de la société	LOCATEP
	Capital	810 600 €
	Adresse du siège social	17 RUE GUTTENBERG 91620 NOZAY
	Téléphone	01.69.63.32.51.
	Email	

Immatriculation INSEE	SIRET	314 844 242 00045
	code APE	77.32Z
	Numéro RCS	EVRY B 314 844 242

Nature du signataire <i>(en cas de groupement, le mandataire doit fournir les pouvoirs pour engager ses co-traitants).</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Candidat se présentant seul <input type="checkbox"/> Mandataire d'un groupement conjoint <input type="checkbox"/> Mandataire d'un groupement solidaire
---	--

3.2 Identification du ou des co-traitants

(Tableau à dupliquer à remplir pour chaque co-traitant)

Identification du signataire <i>(Personne habilitée à engager la société, joindre le pouvoir de signature le cas échéant.)</i>	NOM	
	Prénom	

Identification de la société	Nom de la société	
	Capital	
	Adresse du siège social	
	Téléphone	
	Email	

Immatriculation INSEE	SIRET	
	code APE	
	Numéro RCS	

3.3 Déclaration des sous-traitants :

Le cas échéant, les annexes au présent acte d'engagement indiquent l'ensemble des informations mentionné aux articles R. 2193-1 et suivants du CCP pour chaque sous-traitant. Le montant total des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Nom du sous-traitant	Montant HT.	Montant TTC.

Article 4 : Prix

Prix unitaires	
Le marché est réglé à prix unitaires tels que définis dans les pièces contractuelles. Les prix sont réglés par application des seuils suivants :	
Seuil minimum	Seuil maximum
0€ HT.	216 000€ HT.

Article 5 : Délais

Les délais d'exécution sont fixés conformément aux délais indiqués par le titulaire dans les pièces de son offre. Ces délais deviennent contractuels dès leur acceptation par l'Acheteur et s'imposent au titulaire.

Article 6 : Répartition des paiements :

(Remplir le cadre ne correspondant pas à votre situation)

Candidat se présentant seul

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des RIB transmis dans le dossier de candidature.

Candidat se présentant en groupement solidaire (au choix)

<input type="checkbox"/> Paiement des co-traitants sur compte unique	Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donne par la présente à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par voie de virement au RIB transmis dans le dossier de candidature.	
<input type="checkbox"/> Paiement des co-traitants sur compte séparé	Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des RIB transmis dans le dossier de candidature.	
	Nom de l'entreprise	Montant en HT.

Candidat se présentant en groupement conjoint

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des RIB transmis dans le dossier de candidature.

Nom de l'entreprise	Nature des prestations	Montant HT.

Article 7 : Avance

Une avance pourra être accordée au Titulaire sous réserve des conditions du marché, sauf renonciation de sa part au stade de la consultation, formulée ci-après :

Candidat se présentant seul OU Candidats se présentant en groupement solidaire

- Souhaite(ent) percevoir l'avance,
 Renonce(ent) à percevoir l'avance.


Candidat se présentant en groupement conjoint

Nom de l'entreprise	Choix
	<input type="checkbox"/> Souhaite(ent) percevoir l'avance, <input type="checkbox"/> Renonce(ent) à percevoir l'avance.
	<input type="checkbox"/> Souhaite(ent) percevoir l'avance, <input type="checkbox"/> Renonce(ent) à percevoir l'avance.

En cas de case non coché, le ou les titulaires sont réputés renoncer percevoir l'avance.


Article 8 : Engagements du ou des Titulaire(s)

Après avoir pris connaissance des pièces contractuelles décrite dans les pièces du marché et conformément à leurs clauses,

Candidat se présentant seul		
<p>Je m'engage, sans réserve, à exécuter les prestations, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par les pièces constitutives du présent marché, pour lequel je serais retenu à l'issue de ces consultations. Par ailleurs, je m'engage, sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée en euros, réalisée sur la base des conditions économiques du mois de remise des offres.</p>		
Nom et Prénom du signataire	Date	Signature
	09/02/2026	 LOCATEP SAS ZI La Butte - 17 rue Gutterberg 91620 NOZAY Tél. 01 69 63 32 51 - info@locatep.fr RCS EVRY 314 844 242

Candidat se présentant en groupement		
<p>J'engage le groupement dont je suis mandataire, sans réserve, à exécuter les prestations, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par les pièces constitutives du présent marché, pour lequel nous, serions retenus à l'issue de ces consultations. Par ailleurs, j'ENGAGE le groupement dont je suis mandataire, sur la base de l'offre du groupement, exprimée en euros, réalisée sur la base des conditions économiques du mois de remise des offres.</p> <p>De plus, les membres du groupement donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour : signer le contrat ; les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ; signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public.</p>		
Nom et Prénom des signataires	Date	Signature

Article 9 : Décision du pouvoir adjudicateur

Par cette signature, le Sigeif accepte l'offre du Titulaire	<p>Par délégation du Président, Le Directeur général</p>  Christophe PROVOT
---	--